

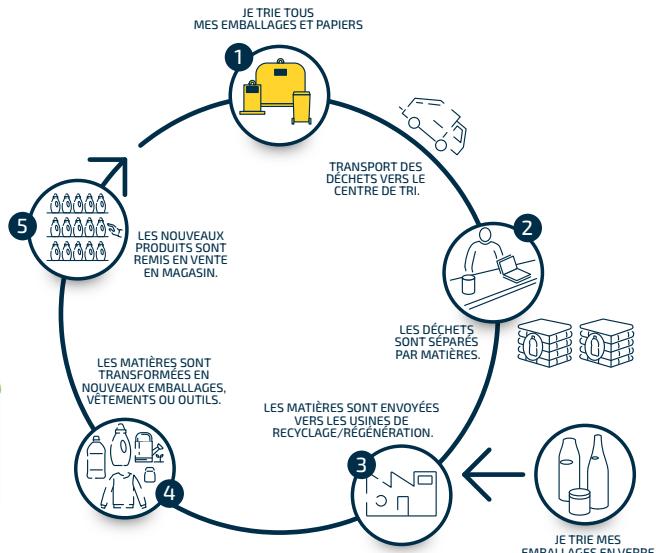
QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS UNE FOIS TRIÉS ?



Une nouvelle vie pour vos emballages et papiers

Découvrez le parcours de vos déchets une fois triés !

Le recyclage offre une seconde vie aux déchets ménagers en les transformant en différents objets suivant leur matière.



Le saviez vous ?

250 canettes recyclées permettent de fabriquer un vélo !
Seulement 6 bouteilles plastiques sont nécessaires pour fabriquer un ours en peluche !



Retrouvez notre guide du tri



sivalor
AIN HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION